



Fin de contrat congés payés

Par **bouton2**, le **21/11/2008** à **11:48**

je suis a la fin de mon cdd dans une entreprise de transport et mon employeur me met en congés sans me consulter. il me dit qu'il n'a pas de travail a me fournir. a t'il le droit. moi j'aurais préféré qu'il me paye mes congés, suis je dans mes droit, si je refuse de prendre mes congés.a la fin de mon contrat aurais je droit a la prime de précarité.